



Communiqué de la FIC, 24/03/2020

BUREAU

Président
Nicolas MANSENCAL

Past-Président
Erwan DONAL

Vice-Présidente
Catherine SPORTOUCH

Trésorier
Gilles BARONE-ROCHETTE

Trésorier adjoint
Sylvestre MARÉCHAUX

Trésorier adjoint
Nicolas PIRIOU

Secrétaire
Stéphane EDHERY

Secrétaire adjointe
Anne BERNARD

Secrétaire adjoint
Olivier LAIREZ

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Loïc BIÈRE
Didier BRUÈRE

Julien DREYFUS
Jean-Christophe EICHER

Laura ERNANDE
Elena GALLI

Olivier HUTTIN
Diala KHRAICHE

Thierry LE TOURNEAU
Florent LE VEN

Benoît MAGDELAINE
Arnaud MAUDIÈRE

Mathieu POUPINEAU
Patricia RÉANT

François ROUZET
Catherine SZYMANSKI

Julien TERNACLE
Hélène THIBAUT

Cher(e)s collègues,
Cher(e)s ami(e)s,

En raison de cette crise sanitaire liée au Covid19, nous sommes ou allons être confrontés à un afflux majeur de patients. Nous devons être concentrés sur la prise en charge des patients ayant une pathologie cardiovasculaire aiguë et sur la prise en charge des patients Covid19.

De manière générale, quelque-soit le type d'imagerie, **il convient de limiter les indications de l'imagerie cardiovasculaire à l'essentiel**, et de différer au maximum tout examen que vous jugerez non urgent. Cette stratégie a pour but d'une part de limiter au maximum le déplacement de patients potentiellement infectés (notamment les patients porteurs sains SARS-Cov2 ou pauci-symptomatiques) et d'autre part de concentrer les ressources humaines sur la prise en charge de nos patients ayant une pathologie aiguë.

L'échocardiographe (médecin ou technicien) se trouve confronté à la difficulté de respecter les règles strictes de distanciation sociale. L'accueil des patients doit également respecter scrupuleusement les règles de distanciation sociale.

La Filiale d'Imagerie Cardiovasculaire de la Société Française de Cardiologie propose deux arbres décisionnels (ci-dessous) concernant les indications et modalités de réalisation des examens échocardiographiques durant cette crise, afin de protéger le patient et l'échocardiographe dans cette période difficile.

Les indications des ETO doivent particulièrement être discutées, afin d'éviter le risque de contamination. Les modalités de protection, précisées par la commission locale d'hygiène, doivent être respectées. Les ETO doivent être faites en limitant le nombre de personnes présentes et en regroupant les examens, afin de restreindre au maximum l'utilisation des masques. Les protocoles de désinfection des sondes d'ETO qui ont été validés par les comités locaux d'hygiène, doivent être respectés.

Tout acte diagnostique non indispensable et qui peut être différé après discussion au cas par cas au terme de cette période de pandémie doit l'être.

Dans le même temps, il est important de prendre en charge les urgences cardiologiques et de réaliser les examens que l'on ne peut différer, après discussion collégiale.

Toutes nos pensées vont vers vous, collègues et amis, sur le front, en première ligne et vers nos patients.

Nous vous souhaitons bon courage dans ces moments difficiles et sommes à vos côtés.

Le bureau de la Filiale d'Imagerie Cardiovasculaire

